

Communiqué de presse

Bruxelles, le 26-02-2021, 18h00 (heure locale) – Information réglementée



Déclaration de transparence relative à la participation dans Proximus

Conformément à l'article 14 de la loi du 2 mai 2007, Proximus publie les notifications de participation qu'elle a reçues de BlackRock Inc relatives aux participations détenues par différentes entités du Groupe BlackRock :

Date à laquelle le seuil a été atteint	Date de notification	Raison de notification	Droits de vote		Total y compris instruments financiers assimilés	
			#droits de vote après notification de la transaction	% de droits de vote sur un total de 338.025.135 actions	#droits de vote après notification de la transaction	% de droits de vote sur un total de 338.025.135 actions
19/02/2021	23/02/2021	Franchissement de seuil à la baisse (5 %)	16 844 452	4,98	17 383 484	5,14

Le contenu entier des notifications est disponible sur :
proximus.com > Investisseurs > [Déclarations de transparence](#).

Plus d'informations

Service de presse: press@proximus.com

Investor relations: proximus.investor.relations@proximus.com

Press Relations

Haroun Fenaux

+32 2 202 44 44

Investor Relations

Nancy Goossens

+32 2 202 82 41

Follow us!



À propos de Proximus

Le Groupe Proximus (Euronext Bruxelles : PROX) est un fournisseur de services digitaux et de solutions de communication, actif sur les marchés belge et international. En offrant des expériences de communication et de divertissement aux clients résidentiels et en facilitant la transformation digitale des entreprises, nous ouvrons un monde de possibilités digitales pour que les gens vivent mieux et travaillent plus efficacement. Grâce à ses réseaux fixe et mobile interconnectés et hautement performants, Proximus offre, partout et à tout moment, accès aux données et aux services digitaux ainsi qu'à un large éventail de contenus multimédias. Pionnière de l'innovation ICT, Proximus offre des solutions intégrées basées sur l'IoT, les data analytics, le cloud et la sécurité.

Proximus a l'ambition de devenir l'opérateur de référence en Europe grâce à des réseaux de prochaine génération, une mentalité profondément digitale et un esprit d'ouverture vis-à-vis des partenariats et des écosystèmes, tout en contribuant à une Belgique digitale inclusive, sûre, durable et prospère.

En Belgique, les principaux produits et services sont proposés sous les marques Proximus et Scarlet. Le Groupe est également actif au Luxembourg sous le nom de Proximus Luxembourg SA, qui réunit les marques Tango et Telindus Luxembourg, et aux Pays-Bas via Telindus Netherlands. Les activités internationales de carrier du Groupe sont gérées par BICS, l'un des principaux opérateurs voix et premier fournisseur de services de données mobiles au monde.

Fin 2019, le Groupe Proximus générait un chiffre d'affaires sous-jacent de 5.686 millions d'euros et employait 12.931 collaborateurs, tous engagés à offrir une expérience supérieure aux clients.

Pour plus d'informations, visitez www.proximus.com et www.proximus.be

[Coordonnées de l'entreprise](#) | [Mentions légales et vie privée](#)

© Proximus